

Le Groenland et la France ont signé cette semaine un accord de coopération technique portant sur la cartographie géologique des ressources minérales de l'île arctique. Conclu en marge de la conférence internationale de l'industrie minière de Toronto (PDAC), l'accord engage le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), l'institut géologique public français, au service des ambitions minières groenlandaises.

Concrètement, la France mettra à disposition sa technologie satellitaire pour cartographier les zones libres de glace du littoral groenlandais et collecter des données sur le sous-sol du pays. L'objectif est d'affiner les connaissances géologiques sur des gisements de lithium, d'uranium et de terres rares jugés prometteurs mais encore largement inaccessibles. « *Ce projet permettra d'acquérir des connaissances nouvelles et plus approfondies sur notre géologie et n'est possible que grâce à la contribution française* », a souligné le gouvernement groenlandais dans un communiqué officiel.

Cet accord s'inscrit dans un rapprochement diplomatique franco-groenlandais accéléré depuis les menaces américaines. Emmanuel Macron s'est rendu au Groenland et a inauguré en février un consulat français à Nuuk, la capitale. Parallèlement, l'UE multiplie les engagements : les ressources minérales groenlandaises figurent parmi les 13 projets stratégiques de matières premières validés par la Commission européenne pour réduire la dépendance aux minéraux chinois, et un nouveau plan d'investissement européen a été annoncé en février 2026.

La portée de cet accord dépasse le cadre purement technique. En offrant au Groenland une vue satellitaire inédite de son territoire, la France se positionne comme un partenaire de confiance pour la phase d'exploration — étape préalable indispensable à toute exploitation industrielle — à un moment où Nuuk cherche activement à diversifier ses alliances face à la pression de Washington